



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4599

Mercredi 20 Mai 2009

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 3 377.68

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base I 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 0,03%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 16,78%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE I 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2370,66	-0,08%	16,54%
8300	INDICE DES BANQUES	2176,84	-0,14%	15,99%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3382,72	0,17%	13,56%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2784,20	-0,42%	24,21%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	3608,39	-1,53%	28,85%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1844,59	0,02%	16,00%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1702,69	0,09%	28,47%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	832,77	-0,11%	9,40%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	725,53	0,44%	5,29%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1455,81	0,67%	10,42%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	14-04-2009	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	129,000	128,800	128,450	128,900	128,450		
2	1	0,575	20-06-2008	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	12,150	12,190	12,150	12,200	12,070		
3	1	0,050	01-09-2008	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,620	2,700	2,770	2,770	2,700	H	2,770
4	20	1,800	25-06-2008	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	32,000	31,890	32,000	32,000	31,890		
5	1	0,300	27-04-2009	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	4,700	4,690	4,560	4,690	4,560		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	18,490	18,490	18,200	18,500	18,200		
7	10	1,000	12-06-2008	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	43,200	43,000	43,190	43,200	43,000		
8	5	0,600	04-06-2008	BH - Banque de l'Habitat	27,990	27,900	27,980	28,000	27,760		
9	5	0,750	12-06-2008	TL - Tunisie Leasing	24,000	24,000	24,200	24,500	24,000		
10	10	2,900	20-06-2008	BT - Banque de Tunisie	133,300	133,300	133,000	135,500	132,990		
11	5	0,400	26-06-2008	STB - Société Tunisienne de Banque	9,460	9,370	9,500	9,500	9,370		
12	5	0,400	16-06-2008	BNA - Banque Nationale Agricole	8,550	8,590	8,550	8,600	8,550		
13	10	1,200	27-06-2008	AMEN BANK	40,000	40,000	39,500	40,000	39,500		
14	1	0,170	03-06-2008	ATB - Arab Tunisian Bank	6,300	6,290	6,400	6,430	6,280		
15	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	13,550	13,450	13,540	13,600	13,450		
16	5	1,250	16-06-2008	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	27,800						
17	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	12,430	12,430	12,430	12,440	12,420		
18	5	0,725	23-04-2009	CIL - Compagnie Internationale de leasing	19,550	19,600	19,550	19,600	19,550		
19	1	0,150	04-06-2008	ATL - Arab Tunisian Lease	3,770	3,760	3,830	3,850	3,760		
20	1			PGH - Poulina Group Holding	6,250	6,250	6,240	6,250	6,210		
21	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	121,500	123,800	121,510	123,800	121,510		
22	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	70,960	74,000	69,900	74,150	68,010		
23	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	10,650	10,800	11,280	11,280	10,800		
24	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	39,110	37,360	37,360	37,940	37,360		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,280	1,280	1,280	1,300	1,260		
26	5	0,600	15-07-2008	ELECTROSTAR	7,550	7,550	7,550	7,550	7,420		
27	5	0,600	11-07-2007	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	9,740	9,760	10,030	10,030	9,760	H	10,330
28	5	0,700	13-06-2008	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	14,800	14,800	14,950	14,950	14,800		
29	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,090	2,140	2,120	2,140	2,080		
30	1	0,150	06-06-2008	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	2,690	2,720	2,690	2,720	2,690		
31	1	0,300	10-06-2008	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	12,810	12,810	12,840	12,890	12,800		
32	1	0,110	09-07-2008	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,590	2,630	2,570	2,650	2,570		
33	5	0,350	15-04-2008	EL WIFACK Leasing	8,730	8,920	8,920	8,920	8,920		
34	1	0,240	02-06-2008	Société ESSOUKNA	5,000	4,850	5,040	5,040	4,850		
35	1	0,270	04-05-2009	ADWYA - Société Adwya	6,850	6,820	6,900	6,900	6,800		
36	1	0,250	20-05-2009	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,840	4,840	4,900	4,900	4,790		
37	1	0,800	16-06-2008	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	13,240	13,100	12,950	13,100	12,900		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
38	25	10,500	24-06-2008	Air Liquide Tunisie	210,010				
39	5	1,060	20-05-2009	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	44,860				
40	10	1,500	27-03-2009	Placements de Tunisie - SICAF	36,250				
41	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610				
42	5	2,000	08-05-2009	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	72,000				
43	10	3,500	30-04-2008	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	49,600				
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	3,950	3,950	3,950		
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	20,020				
46	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	2,190	2,130	2,130		
47	1	0,110	07-07-2008	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,780	1,780	1,780		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	14,700	14,700	14,700		
49	5	0,650	24-07-2008	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	13,000				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : SOMOCER à procédé depuis le 06 septembre 2006 à la réduction de la valeur nominale de 5 dinars à 1 dinar.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5			SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	10,200	10,300	10,290		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA									
51	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010					102,170
52	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014					112,000
53	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014					110,500
54	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015					112,100
55	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012					104,400
56	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013					105,000
57	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016					52,320
58	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022					112,450
59	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017					101,000
60	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018					53,630
61	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013					100,000
62	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016					103,500
63	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019					104,300
LES EMPRUNTS									
64	BTE EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06		OBTE	25-06-2011					100,000
65	ATTIJARI BANK OCA ATTIJARI BANK 2006 5ans IF à 4,82% j. 18/01		OCTJ6	18-01-2012					100,000
66	EO ATTIJARI BANK 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,85% j. 31/12		TJB8A	31-12-2023					100,000
67	EO ATTIJARI BANK 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 31/12		TJB8B	31-12-2028					100,000
68	BIAT EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12		OBIA2	09-12-2008					99,300
69	BH EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12		BH7S	07-12-2014					100,000
70	TUNISIE EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03		TS42F	31-03-2010					100,100
71	LEASING EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03		TS42V	31-03-2010					100,000
72	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10		TS51F	28-10-2010					100,000
73	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10		TS51V	28-10-2010					100,000
74	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11		TS61F	15-11-2011					100,010
75	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11		TS61V	15-11-2011					100,010
76	EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07		TS7F	31-07-2012					100,010
77	EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07		TS7V	31-07-2012					100,010
78	EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12		TL71F	27-12-2012					100,000
79	EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12		TL71V	27-12-2012					100,000
80	EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01		TL72F	28-01-2013					99,970
81	EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01		TL72V	28-01-2013					98,740
82	EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06		TL81F	30-06-2013					100,000
83	EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06		TL81V	30-06-2013					100,010
84	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11		TL82F	27-11-2013					100,000
85	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11		TL82V	27-11-2013					100,000
86	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01		TL83F	27-01-2014					100,000
87	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01		TL83V	27-01-2014					100,000
88	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03		TL91F	02-03-2014					100,010
89	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03		TL91V	02-03-2014					100,000
90	STB EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05		STB8B	15-05-2024					100,000
91	EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05		STB8C	15-05-2028					100,000
92	EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05		STB8D	15-05-2033					100,000
93	EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02		STB82	18-02-2025					100,000
94	AMEN BANK EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04		OAB1	11-04-2012					100,000
95	EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01		OAB6	29-01-2017					99,790
96	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05		ABS8A	21-05-2023					98,800
97	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05		ABS8B	21-05-2028					100,000
98	ATB EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05		ATB7A	25-05-2017					100,000
99	EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05		ATB7B	25-05-2023					100,000
100	EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05		ATB7C	25-05-2027					100,000
101	EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05		ATB7D	25-05-2032					100,000
102	C I L EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09		OCL2A	16-09-2009					100,000
103	EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09		OCL2B	16-09-2009					100,000
104	EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03		OCL3F	31-03-2010					100,010
105	EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03		OCL3V	31-03-2010					100,000
106	EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10		OCL31	20-10-2010					100,000
107	EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10		OCL32	20-10-2010					100,000
108	EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09		OCL41	30-09-2011					100,000
109	EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09		OCL42	30-09-2011					100,000
110	EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03		CL42F	31-03-2010					100,060
111	EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03		CL42V	31-03-2010					100,010
112	EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/10		CL51F	14-10-2012					98,600
113	EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10		CL51V	14-10-2012					100,000
114	EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01		CL71F	11-01-2013					100,010
115	EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01		CL71V	11-01-2013					100,010
116	EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02		CL72F	22-02-2013					99,980
117	EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02		CL72V	22-02-2013					100,000
118	EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08		CL81F	29-08-2013					100,000
119	EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08		CL81V	29-08-2013					100,000
120	EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01		CL85F	15-01-2019					100,000
121	EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01		CL85V	15-01-2019					100,000
122	BTKD EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12		OBTK6	18-12-2011					100,010
123	ATL EO ATL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 16/08		OAT4F	16-08-2009					100,000
124	EO ATL 2004 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 16/08		OAT4V	16-08-2009					100,000
125	EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03		AT42F	31-03-2010					100,000
126	EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03		AT42V	31-03-2010					100,000
127	EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06		ATL61	15-06-2013					100,010
128	EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08		AT71F	31-08-2012					100,060
129	EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08		AT71V	31-08-2012					100,010
130	EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08		ATL8F	22-08-2018					99,410
131	EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08		ATL8V	22-08-2018					100,000
132	EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05		AT81F	30-05-2013					100,000
133	EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05		AT81V	30-05-2013					100,000
134	MEUBLATEX EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09		OMBXA	10-09-2009					100,000
135	S.A. EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09		OMBXB	10-09-2009					100,000
136	EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09		OMBXC	10-09-2009					100,000
137	UTL EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03		OUTL4	31-03-2012					100,010
138	EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09		OUTL5	30-09-2012					100,010
139	EL MOURADI EO EL MOURADI 2002 Tr. A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08		OMRDA	29-08-2009					100,000
140	EO EL MOURADI 2002 Tr. B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08		OMRDB	29-08-2009					100,000
141	ATTIJARI EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 10 / 07		OGL21	10-07-2009					100,000
142	LEASING EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07		OGL31	30-07-2010					100,000
143	EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02		OGLAF	20-02-2011					100,060
144	EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02		OGLBV	20-02-2011					100,000
145	EO GL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 12/01		OGL41	12-01-2010					100,010
146	AIL EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP 6,5%		OAI5A	16-08-2010					100,000
147	EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 5ans AP 6,5%		OAI5B	16-08-2010					100,000
148	EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j.17/12		AIL7						

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS		DERNIERE	ECHANCE	COURS DE	OUVERTURE	CLOTURE	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
			ECHANCE	PRECEDENTE	REFERENCE EN %	EN %	EN %		INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE										
169	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUFA	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
170	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 2 Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIB	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
171		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 4 Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OUIBV	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
172		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 3 Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIFC	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
173		EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUI6F	30-11-2011	30-11-2008	100,000				
174		EO UNIFACTOR 2006 Variable Sans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUI6V	30-11-2011	30-11-2008	100,000				
175		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUI8F	14-03-2013	14-03-2009	100,000				
176		EO UNIFACTOR 2008 Variable Sans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUI8V	14-03-2013	14-03-2009	100,000				
177	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008	99,500				
178	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5 ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2008	100,000				
179	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2008	100,000				
180	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2008	100,000				
181	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
182	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
183	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
184		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
185		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
186	Hannibal Lease	EO HL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2009	100,000				
187		EO HL 2008-1 Variable Sans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2009	100,000				
188	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTIJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015		100,000				
189	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015		100,000				
190	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015		100,000				
191	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015		100,000				

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS		DERNIERE	ECHANCE	COURS DE	OUVERTURE	CLOTURE	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
			ECHANCE	PRECEDENTE	REFERENCE EN %	EN %	EN %		INDICATEUR	SEUIL EN %
192	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM + 0,5%	FIB11	Janvier 2012	15/11/08	100,00				
193		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIB12	Octobre 2016	15/11/08	100,00				
194	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2B11	Juillet 2013	15/11/08	100,00				
195		FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2B12	Juillet 2016	15/11/08	100,00				
196		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2B13	Avril 2020	15/11/08	100,00				

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES DU MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
197				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	21,240				
198				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,150				
199				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,360				
200				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	12,520				
201				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	8,340				
202				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,190				
203				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	0,980				
204				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	3,800	0,300	0,300		
205				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,450				
206				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,410				
207				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,370	0,200	0,200		
208				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,340				
209				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,150	0,200	0,200		
210				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,520				
211	1			TUNISAIR	NG j 01-07-2008 - TANG8	2,600	2,450	2,450		B
212				ATTIJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,630				
213				ATTIJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,050				
214				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	3,400				
215				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,040				
216				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,870				
217				BH	(da. 1/20. cp 12. 15/09/1999 - BH12)	1,690				
218				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,300				
219				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,890	1,500	1,500		
220				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,050				
221				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	11,590				
222				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLD02)	7,720				
223				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLD03)	5,520				
224				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLD04)	4,040				
225				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLD07)	0,470				
226				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLD08)	0,440	0,420	0,420		
227				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLD09)	0,410	0,390	0,390		
228				Tunisie Leasing	NG j 01-01-2009 - TLDG9	23,250	22,800	22,800		
229	5			BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	22,820	23,000	23,000		
230				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	73,710	60,390	60,390		
231				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	30,710				
232				BT	(da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	69,200				
233				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	140,360				
234				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	80,200				
235				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	68,750				
236				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	45,830				
237				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	32,720				
238				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	24,650				
239				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	22,210				
240				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	19,970				
241				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	19,090				
242				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	11,840				
243				UBCI	(da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	21,310				
244				PBHT	(da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
245	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)		3,920				
246				BNA	(da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	0,820	0,770	0,770		
247	5			BNA	NG j 01-01-2009 - BNAG9	8,150				B
248				BNA	(ds. 1/2. du 04-05-2009 au 06-07-2009 - BNDS9)	0,580	0,350	0,350		
249				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	4,470				
250				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	3,840				
251				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,680				
252				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,770				
253				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,880				
254				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,020				
255				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,610				
256	1			ATB	NG j 01-01-2009 - ATBG8	6,130	5,960	5,960		
257	1			ATB	NS j 01-01-2009 - ATBS8	6,130	6,000	6,000		
258				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	3,700				
259				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	3,360				
260				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	2,830				
261				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	7,740				
262				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	4,530				
263	5			SIMPAR	NG j 01-07-2008 - SING8	27,180				B
264				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	6,230				
265				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	3,910				
266				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,720				
267	1			ATL	NG j 01-01-2009 - ATNG8	3,620	3,540	3,540		
268										

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES DU MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
277				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	2,500				
278				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	2,310				
279				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	4,630				B
280				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	11,910				
281				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,150				
282				SIAME (da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,220				
283				SIAME (da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,240				
284				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,060				
285				ATTIJARI LEASING Action Rompue - TJLR	7,120				
286				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	6,080				
287				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,540				
288				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,420				
289				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,010				
290				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,390	0,340	0,340		
291				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,340				
292				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,210				
293				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,310				B
294				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,240				
295				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,500				
296				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,300				B
297	5			EL WIFACK Leasing NS j 01-01-2009 - WIFS9	8,380	8,500	8,500		
298				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,740				
299				TPR (da. 1/1/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,420	0,370	0,370		
300				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,610	0,700	0,700		
301				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,510				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHÉ HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
302	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	4,120			H	4,300
303	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,530				
304	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	21,240	20,290	21,990		
305	5	0,700	14-05-2009	SALIM - Société d'Assurances SALIM	4,390				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHÉ HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
306				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,510				
307				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,120				
308				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,100				
309				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,090				
310				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,180				
311				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,460				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ OBLIGATAIRE

VALEURS				DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS								
SOCIETE DJERBA AGHIR				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				01-06-2011	01-06-2008			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		DROITS D'ATTRIBUTION					
27				ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6,000				
24	2/18	03-01-94			2,500				
27	1/28	15-12-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4,010				
29	1/29	18-12-95			0,310				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	0,810				
21	1/3				10,000				
27	1/3				2,020				
33	1/4	01-01-86			6,510				
41	1/11	01-10-91			3,906				
45	1/20	15-02-94			0,980				
49	1/30	02-05-95			0,510				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0,330				
33	1/15	20-01-95			0,720				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	1,000				
132	2/5				9,000				
138	1/10	29-07-05			9,000				
141	1/10	19-08-05			9,000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1,600				
46	1/24	18-01-93			0,500				
49	1/25	18-07-94			0,480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3,200				
63	1/6	01-09-93			10,500				
66	1/8	01-09-94			0,800				
69	1/10	11-09-95			1,000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2,530				
6	1/17	11-04-94			2,200				
8	1/18	15-05-95			2,000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25,000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1,290				

MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Sté Tunisienne d'Assurances Vie et de Capitalisation AMINA	100	110,000	16-01-2009	110,000		1 000	CGF	31-05-2009	22-05-2009
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Sté d'Assurances et de Réassurances - MAGHREBIA	10	14,000	20-02-2009	130,000		256	TVAL	30-06-2009	22-05-2009

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OFF- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE SERVICOM

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au marché Alternatif de la Cote de la Bourse, la Société SERVICOM ouvre son capital social au public à hauteur de **42,41%** par augmentation de capital par voie de souscription publique -OPS- et qui sera réalisée aux conditions ci-après :

I- ADMISSION DES ACTIONS A LA COTE DE LA BOURSE

La Bourse a donné en date du **13 mars 2009** son accord de principe pour l'admission des actions de la société SERVICOM au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse.

II- PRESENTATION DE LA SOCIETE :

Dénomination : « SERVICOM »

Siège social : Cité Ishbilila Route de Tunis -3100- Kairouan

Forme juridique: Société Anonyme

Date de constitution : 03/03/2003

Capital social : 1 358 000 dinars divisé en 1 358 000 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées. L'AGE du 25/09/2008 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

Objet social :

La société a pour objet :

- L'entreprise générale dans l'installation d'équipements de télécommunications et tous les travaux annexes;
- La réalisation de toute prise de participation dans les entreprises commerciales, industrielles et de service par voie de création de sociétés nouvelles de souscription d'achat de titres ou droits sociaux ;
- Et généralement toutes autres opérations financières, industrielles, commerciales, agricoles, mobilières, immobilières ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser son extension et son développement.

III- MODALITES DE L'OFFRE:**I- Caractéristiques de l'opération****• Autorisation d'augmentation du capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/09/2008 a décidé d'augmenter le capital social de la SERVICOM de 1 000 000 dinars en numéraire pour le porter de 1 358 000 dinars à 2 358 000 dinars par la création de 1 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar. Le prix d'émission a été fixé par cette Assemblée Générale Extraordinaire à 3,500 dinars, soit 1 dinar de nominal et 2,500 dinars de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

Toutefois et compte tenu de la conjoncture économique actuelle affectant la réalisation de certains projets, les actionnaires de SERVICOM ont décidé d'appliquer une décote supplémentaire sur le prix initialement fixé. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009 a décidé d'annuler l'augmentation de capital telle qu'elle a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/09/2008 et d'augmenter le capital social en numéraire par émission de **1 000 000 d'actions au prix d'émission de 3,250 dinars** l'action, soit un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 2,250 dinars.

• Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07/04/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société sur le marché alternatif de la cote de la Bourse.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

• Cadre de l'offre :

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 42,41% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

2- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action SERVICOM a été fixé à **3,250 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les souscripteurs s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, l'intermédiaire en Bourse avise chaque souscripteur du nombre d'actions qui lui ont été accordées par la commission de dépouillement et lui restitue le solde constitué par le différentiel entre le montant des versements effectués et le montant effectif des actions souscrites, sans frais, ni intérêt dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'offre.

3- Période de validité de l'offre

L'offre à prix ferme est ouverte au public du **11/05/2009 au 26/05/2009 inclus**.

4- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles portent jouissance à partir du 01/01/2008.

5- Prix de l'offre

Pour la présente offre, le prix de l'action SERVICOM a été fixé à 3,250 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

6- Etablissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « SERVICOM » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°01-905-032-1196-0005-72-32 ouvert auprès de l'ATB agence MUTU Internationale.

7- Nombre de titres objet de l'Offre

Le nombre d'actions, objet de la présente offre, représente 42,41% du capital social de la société SERVICOM après son augmentation, soit **1 000 000 actions**. Ces actions portent jouissance à partir du **1^{er} janvier 2008**.

8- Catégories, Modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 1 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 42,41% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en deux catégories:

Catégorie A: 90% des actions offertes, soit 900 000 actions seront réservées aux **institutionnels** tunisiens et/ou étrangers sollicitant au plus 117 900 actions, soit 5% du capital après augmentation ;

Catégorie B: 10% des actions offertes, soit 100 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au plus 11 790 actions, soit 0,5% du capital après augmentation.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces derniers doivent préciser obligatoirement, le numéro de la demande de souscription, l'identifiant du mandataire (pour les non Institutionnels), la date de dépôt, l'identité complète du donneur d'ordre d'achat, et la quantité de titres demandés.

L'identité complète du donneur d'ordre d'achat comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes, le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes, la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce;
- Pour les institutionnels, la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par **SICAF** et les sociétés d'investissement à capital risque par **SICAR**.

- pour les étrangers, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 11 790 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 117 900 actions pour les institutionnels.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'offre.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Demandes de souscription équivalentes au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle

9- Mode de répartition des titres

Les actions offertes seront réparties en deux catégories

- 90% pour la catégorie : pour les **institutionnels** tunisiens et/ou les **institutionnels** étrangers », soit 900 000 actions,
- 10% pour la catégorie B : pour les **non institutionnels** «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères», soit 100 000 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la même manière pour les deux catégories.

Les demandes de souscription seront satisfaites **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par l'une des deux catégories, le reliquat sera affecté à l'autre catégorie.

10- Transmission des demandes et centralisation

Les intermédiaires en bourse établissent, **par catégorie**, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande de souscription, la date de dépôt de la demande de souscription, l'identité complète des donneurs d'ordres, **telle que précisée ci-dessus**, la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de donneurs d'ordres; le nombre total de titres demandés par intermédiaire.

Les états des demandes de souscription doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre le contenu du support informatique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous pli fermé, les états des demandes de souscription et les supports informatiques au plus tard le **mercredi 27 mai 2009 à 17h00**.

Les modèles des états des demandes de souscription sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au Centre Babel -Montplaisir. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OPF- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE SERVICOM

(SUITE)

11- Ouverture des plis et dépouillement

Les états relatifs aux demandes de souscription donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, le **jeudi 28 mai 2009**, à la Commission de dépouillement composée de représentants du CMF, de l'AIB, de la BVMT, d'Axis Capital Bourse et de l'Arab Financial Consultants -AFC-, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

12- Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

13- Règlement des capitaux et livraison des titres

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La valeur SERVICOM est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 25/03/2009 sous le code ISIN TN0007340011.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'Arab Financial Consultants -AFC-, intermédiaire en Bourse.

14- Cotation des Actions SERVICOM

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

15-Listing Sponsor :

La société AXIS Capital a été désignée par SERVICOM pour assurer la fonction de Listing Sponsor.

Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant les deux exercices suivant son introduction.

16- Contrat de liquidité

Néant

17-Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société SERVICOM se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'Arab Financial Consultants -AFC- intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-647 du 20 avril 2009, est mis à la disposition du public auprès des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération (Axis Capital Bourse et Arab Financial Consultants), de la SERVICOM, de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site web de la Bourse www.bvmt.com.tn.

Etant précisé que le marché Alternatif a pour objectif de permettre aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA BANQUE DE TUNISIE - BT -

La Banque de Tunisie informe ses actionnaires et le public que le conseil d'administration a arrêté au cours de sa réunion du 14/04/2009 les états financiers de la Banque au 31/12/2008.

Ces états financiers affichent une évolution positive des indicateurs de la banque avec une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 12,5%, une croissance du produit net bancaire de 8,6%, une amélioration de la marge d'intermédiation bancaire de 7,0%, une maîtrise des frais généraux (+5,6%) et une progression du résultat net de 4,4% pour atteindre 62.788 mille dinars fin 2008.

L'activité de collecte des ressources présente une progression de 21,28% touchant ainsi toutes les composantes de dépôts, parallèlement à un développement global du volume des crédits de 4,2%.

De même, l'exercice 2008 s'est caractérisé par :

- un équilibre entre les dépôts et les crédits avec un ratio de couverture des crédits par les dépôts, proche de 100% au 31/12/2008 contre 85,4% fin 2007.
- un coefficient d'exploitation qui s'établit à 30%, témoignant de la bonne maîtrise des frais de gestion contre 31,3% en 2007.
- une couverture suffisante des charges du personnel par le volume des commissions perçues.
- un ratio de couverture des risques de 21,96% pour un minimum réglementaire exigé de 8% contre 19,8% en 2007.
- un ratio de liquidité de 164,7% pour un minimum réglementaire exigé de 100% contre 134,5% fin 2007.
- une rentabilité des fonds propres de 18,6% et de 2,8% pour celle concernant les actifs.

Lors de cette réunion du 14 avril 2009, le Conseil d'administration a décidé de :

1) convoquer une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26/05/2009 pour lui proposer la distribution au titre de l'exercice 2008, d'un dividende de 3 dinars par action.

2) convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le même jour pour lui proposer d'augmenter le capital social d'un montant de 37,5 millions de dinars. En conséquence, le capital social sera porté de 75 millions de dinars à 112,5 millions de dinars, et ce par la création de 3.750.000 actions gratuites qui seront attribuées sur les réserves à hauteur d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Les fondamentaux tels que présentés ci-dessus, permettraient à la Banque de Tunisie de poursuivre son développement dans de bonnes conditions. En effet, la Banque de Tunisie compte :

- développer son réseau.
- accroître et diversifier ses activités.
- rationaliser son organisation.
- moderniser son système d'information.
- et intensifier son contrôle interne pour se conformer aux normes appliquées à la profession.

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM « TPR »

AUGMENTATION DE CAPITAL

La société Tunisie Profiles Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que suite à la décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Mai 2009 d'augmenter le capital social de 4.000.000 Dinars, et ce par incorporation des réserves d'un montant de 4.000.000 Dinars, la date d'ouverture de l'attribution gratuite a été fixée au 20 Mai 2009.

Modalité de l'augmentation

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de 4.000.000 actions nouvelles gratuites de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 32.000.000 actions composant le capital social actuel, à raison d'une (01) Action nouvelle gratuite pour Huit (08) Actions anciennes ainsi qu'aux cessionnaires des droits d'attribution à partir du 20 mai 2009.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 4.000.000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cotation en Bourse

- Les actions anciennes TPR (Mnémonique : TPR ; code ISIN : TN0007270010) sont négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du 20 Mai 2009.

- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du 20 Mai 2009, sur la même ligne que les actions anciennes et seront ainsi assimilées aux actions anciennes dès leur émission.

- Les droits d'attribution (Mnémonique : TPR09; code ISIN : TN0007270044) sont négociables en bourse à partir du 20 Mai 2009.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution sont pris en charge par la STICODEVAM à partir du 20 Mai 2009.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - SIPHAT -

Lors de sa réunion tenue le 25 Avril 2009, le Conseil d'Administration de la SIPHAT a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2008 la somme de 0.700 DT par action représentant 14% de la valeur nominale fixée à 5 dinars.

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/I »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'Emprunt obligataire « STB 2008/I catégories B, C et D », que le remboursement en Capital et le règlement des Intérêts pour les catégories B, C et D, aux taux respectifs de TMM+1,50%, TMM+1,75% et TMM+2,00%, relatif à l'échéance du 15 mai 2009, seront effectués à partir du 15 mai 2009, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

STB 2008/I catégorie B :

Principal par obligation : 6,250 DT
Intérêt brut par obligation : 6,446 DT
Total brut par obligation : 12,696 DT

STB 2008/I catégorie C :

Principal par obligation : 5,000 DT
Intérêt brut par obligation : 6,696 DT
Total brut par obligation : 11,696 DT

STB 2008/I catégorie D :

Principal par obligation : 4,000 DT
Intérêt brut par obligation : 6,946 DT
Total brut par obligation : 10,946 DT

AVIS DES SOCIETES

ARAB TUNISIAN LEASE « A.T.L »

Les actionnaires de la société Arab Tunisian Lease « A.T.L » sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **21 Mai 2009 à 11 Heures** à l'Hôtel le DIPLOMAT Av. Hédi Chaker - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31-12-2008.
- 2) Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2008.
- 3) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4) Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5) Autorisation d'émission d'Emprunt obligataire.
- 6) Election des membres du Conseil d'Administration
- 7) Renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes.
- 8) Désignation d'un conseiller auprès du Conseil d'Administration.

Les documents délivrés à l'Assemblée Générale sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL dans les délais légaux.

SOCIETE GIF FILTER SA

Les actionnaires de la Société GIF FILTER SA et des affaires du Groupe, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le **vendredi 22 Mai 2009 à 15h00**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (la Maison de l'entreprise) Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des affaires du Groupe,
- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des sociétés du Groupe « comptes consolidés »,
- Approbation des états financiers de la société GIF FILTER SA et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008 (il sera proposé un dividende de 0,150 dinar par action) ;
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2008,
- Nomination d'un Administrateur,
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009,
- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2009,
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de la vente des actions propres à l'entreprise,
- Délégation de pouvoirs.

ARAB TUNISIAN BANK - ATB -

Les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **samedi 23 Mai 2009, à 11 heures** du matin, à l'hôtel "RAMADA PLAZA" Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2008.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs l'exercice clos au 31 décembre 2008.
3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2008.
4. Affectation des résultats.
5. Fixation du montant des jetons de présence
6. Quitus aux administrateurs.
7. Nomination des administrateurs et du conseiller du Conseil d'Administration.
8. Désignation des Commissaires aux comptes pour les années 2009, 2010 et 2011.
9. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2008.
10. Approbation des états financiers Emission d'un emprunt obligataire.
11. consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2008.

Nous vous prions d'agréer, messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures

BANQUE DE TUNISIE - BT -

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Mardi 26 Mai 2009 à 10 heures** à l'HOTEL ACROPOLE, Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac, 2045 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2008,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes et du rapport sur les états financiers consolidés du groupe Banque de Tunisie, arrêtés au 31 décembre 2008,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001/65 du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit,
- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2008, et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2008,
- Ratification de la cooptation d'un (01) administrateur,
- Renouvellement du mandat d'un (01) administrateur,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs,
- Affectation de la réserve à régime spécial au compte de réserve de prévoyance,
- Franchissement de seuils.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Service Titres de la Banque de Tunisie sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

BANQUE DE TUNISIE - BT -

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **Mardi 26 Mai 2009 à 11 heures** à l'HOTEL ACROPOLE, Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac, 2045 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital,
- Approbation de l'augmentation du capital social et des modalités de sa réalisation,
- Approbation de la modification de l'article 5 des statuts.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Service Titres de la Banque de Tunisie sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

SOCIETE EL WIFACK LEASING

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mercredi 27 mai 2009 à 10 h** à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC – TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport d'activités de la société relatif à l'exercice 2008.
2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2008
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2008.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat relatif à l'exercice 2008.
6. Renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes.
7. Autorisation de régulation du cours de l'action.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en Bourse/Banque) au plus tard cinq jours avant la tenue de l'AGO.

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la société.

SOCIETE EL WIFACK LEASING

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **mercredi 27 mai 2009 à 11 h** à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC – TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en Bourse/Banque) au plus tard le cinq jours avant la tenue de l'AGE.

Les documents relatifs à l'AGE sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la société.

AVIS DES SOCIETES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **mercredi 27 mai 2009 à 16 h 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sise aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice.
- 3- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de la Société mère arrêtés au 31/12/2008 et des opérations spéciales visées à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.
- 4- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés du groupe arrêtés au 31/12/2008.
- 5- Quitus à donner aux administrateurs
- 6- Affectation des résultats (il sera proposé un dividende de 0,350 dinar par action) ;
- 7- Fixation des jetons de présence
- 8- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires, pour consultation, au siège social de la société dans le délai légal.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le **mercredi 27 mai 2009 à 17 h 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sis aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Augmentation du capital social par incorporation de réserves
- 2 - Modification de l'article 6 des statuts.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

BANQUE DE L'HABITAT - BH -

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **jeudi 28 Mai 2009 à 16 heures**, à l'hôtel Acropole, Rue Rodrigo de Freipas 1053 les berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2008 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008 ;
- 3- Approbation des rapports du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2008 ;
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2008 ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Cooptation d'un administrateur ;
- 7- Nomination d'un administrateur ;
- 8- Fixation du montant des jetons de présence ;
- 9- Emission d'un emprunt obligataire.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise au siège de la banque, durant le délai légal.

BANQUE DE L'HABITAT - BH -

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le **jeudi 28 Mai 2009 à 17 heures**, à l'hôtel Acropole, Rue Rodrigo de Freipas 1053 les berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Transfert du siège social de la banque ;
- 2- Approbation de la mise à jour des statuts.

Les titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise au siège de la banque, durant le délai légal.

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES - ARTES -

Le Conseil d'Administration de la société Automobile Réseau Tunisien et Services- ARTES SA, réuni le 17 avril 2009, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **28 mai 2009 à 10 heures**, à la maison de l'entreprise les Berges du Lac, et de proposer à ladite assemblée la distribution d'un dividende de 0.600 Dinar par action.

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le **jeudi 28 Mai 2009 à 10 heures** à l'Hotel Les Berges du Lac, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2008
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- 4- Quitus aux Administrateurs
- 5- Affectation du résultat net de l'exercice 2008
- 6- Renouvellement du mandat des Administrateurs

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée .

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition que celui-ci soit lui même actionnaire et qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée .

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - BIAT -

La BIAT porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 28 mai 2009 à 16h** à l'hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2008 ;
4. Quitus aux Administrateurs;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2008 ;
6. Approbation des états financiers consolidés de la banque pour l'exercice 2008 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence;
8. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur ;
9. Franchissement de seuil (Article 8 et suivants de la loi n°94/117) ;
10. Questions diverses.

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le **jeudi 4 juin 2009 à 10H.00** à l'Institut Arabe des Chef d'Entreprises - Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;
- 3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
- 4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
- 5/ Affectation des résultats (il sera proposé un dividende de 0,600 dinar par action) ;
- 6/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;
- 7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
- 8/ Renouvellement de mandats des Membres permanents du comité d'audit;
- 9/ Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes pour les états financiers consolidés du Groupe ;
- 10/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2008 ;
- 11/ Approbation des états financiers consolidés;
- 12/ Pouvoirs à donner.

Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera d'augmenter le dividende pour le porter à 0 D. 600 par action.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

AVIS DES SOCIETES

AMEN BANK

L'AMEN BANK porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Jeu**di 11 Juin 2009 à 16h au siège social de la Banque sis à Avenue Mohamed V, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008.
- 2- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2008.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales et des états financiers individuels de la Banque pour l'exercice 2008.
- 4- Quitus aux Administrateurs.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 6- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2008.
- 7- Fixation du montant des jetons de présence.
- 8- Echéance de mandats d'Administrateurs et Nomination d'Administrateurs.
- 9- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes.
- 10- Emission d'emprunts.
- 11- Questions diverses.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée, ou de vous y faire représenter par une autre personne au moyen du pouvoir ci-dessous que vous voudriez bien nous retourner dûment signé, au siège de la société, Avenue Mohamed V, au plus tard le Lundi 08 Juin 2009.

AMEN BANK

L'AMEN BANK porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **Jeu**di 11 Juin 2009 à 17h au siège social de la Banque sis à Avenue Mohamed V, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Augmentation du capital.
 - 2- Mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions législatives.
- Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée, ou de vous y faire représenter par une autre personne au moyen du pouvoir ci-dessous que vous voudriez bien nous retourner dûment signé, au siège de la société, Avenue Mohamed V, au plus tard le Lundi 08 Juin 2009.

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR -

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués le **Samedi 13 Juin 2009 à 10 heures** à l'Hôtel Africa Tunis pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2008 (il sera proposé un dividende de 19,300 dinars par action) ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS « SOTUMAG »

les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2008 le **lundi 15 juin 2009 à 10H00** à l'Hôtel Abou Nawas Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- 1- Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2008 ;
- 2- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008 ;
- 3 - Approbation du Bilan et des Comptes de Résultats de l'exercice 2008 ;
- 4- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008. (il sera proposé un dividende de 0,090 dinar par action) ;
- 5- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2008 ;
- 6- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2009-2010-2011 ;
- 7 -Quitus aux administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

CALENDRIER DES ASSEMBLEES EN 2009 DES SOCIETES NEGOCIEES SUR LE NSC

Sociétés	AGO en 2009			AGE en 2009			DIVIDENDES en DT		
	Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu	Montant / action ancienne	Date	P / D / C *
BNA				14-03-2009	09h00	Siège de la banque			
PLAC.TSIE-SICAF	17-03-2009	09h00	Hôtel AFRICA				1,500	27-03-2009	D
SOTETEL	27-03-2009	09h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				 	 	C
MONOPRIX	07-04-2009	09h30	Maison de l'Entreprise (IACE)				5,600	14-04-2009	D
SPDIT	07-04-2009	10h00	Hôtel SHERATON				0,300	27-04-2009	D
UIB	11-04-2009	10h30	Hôtel Karthago Le Palace				 	 	C
CIL	14-04-2009	16h00	Siège social de la société				0,725	23-04-2009	D
ADWYA	22-04-2009	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,270	04-05-2009	D
ICF	23-04-2009	10h00	Hôtel SHERATON				3,500	31-07-2009	C
ASTREE	30-04-2009	10h00	Siège social de la société				2,000	08-05-2009	D
TPR	07-05-2009	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	07-05-2009	16h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	0,250	20-05-2009	D
UBCI	08-05-2009	10h00	Hôtel ACROPOLE				1,060	20-05-2009	D
SIMPAR	11-05-2009	10h30	Maison de l'Entreprise (IACE)				1,500	01-07-2009	C
BNA	15-05-2009	09h00	Hôtel Abou Nawas Tunis				0,400	02-06-2009	C
PGH	19-05-2009	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,250	01-06-2009	P
ESSOUKNA	20-05-2009	10h30	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,270		P
ATL	21-05-2009	11h00	Hôtel le Diplomat				0,150		P
ATTIJARI BANK	22-05-2009	09h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	22-05-2009	11h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	 	 	C
GIF FILTER	22-05-2009	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,150	08-06-2009	P
ATB	23-05-2009	11h00	Hôtel RAMADA PLAZA TUNIS				0,170		P
BT	26-05-2009	10h00	Hôtel ACROPOLE	26-05-2009	11h00	Hôtel ACROPOLE	3,000		P
EL WIFAK LEASING	27-05-2009	10h00	Hôtel ACROPOLE	27-05-2009	11h00	Hôtel ACROPOLE	0,290		P
ASSAD	27-05-2009	16h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	27-05-2009	17h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	0,350	10-06-2009	P
ALKIMIA	28-05-2009	10h00	Hôtel les Berges du Lac				 	 	C
ARTES	28-05-2009	10h30	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,600		P
BH	28-05-2009	16h00	Hôtel ACROPOLE	28-05-2009	17h00	Hôtel ACROPOLE	0,600		P
BIAT	28-05-2009	16h00	Hôtel SHERATON				0,780		P
SFBT	04-06-2009	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,600		P
TUNISIE LEASING	04-06-2009	10h00	Siège social de la société	04-06-2009	11h30	Siège social de la société			
SIPHAT	10-06-2009	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,700		P
B T E	10-06-2009						1,800	22-06-2009	P
AMEN BANK	11-06-2009	16h00	Siège social de la Banque	11-06-2009	17h00	Siège social de la Banque			
SITS	12-06-2009	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	12-06-2009	11h00	Maison de l'Entreprise (IACE)			
STAR	13-06-2008	10h00	Hôtel AFRICA				19,300		P
SOMOCER	13-06-2009								
SOTUMAG	15-06-2009	10h00	Hôtel Abou Nawas Tunis				0,090		P
SOTRAPIL	15-06-2009						0,300		P
TUNINVEST-SICAR	24-06-2009								
AIR LIQUIDE									
ATTIJARI LEASING									
ELECTROSTAR									
MAGASIN GENERAL									
PALM BEACH									
SIAME									
SOPAT									
SOTUVER									
STB									
STEQ									
STIP									
TLAIT									
TUNISAIR									
SALIM	08-05-2009	10h00	21, Av. Kheireddine Pacha - Tunis				0,700	14-05-2009	D
SITEX	23-06-2009						 	 	C
A M S									
STS									

Les avis relatifs aux convocations d'AGO et d'AGE, sont publiés sur le site de la Bourse. <http://www.bvmt.com.tn>

* : P : Dividende proposé ; D : Dividende distribué ; C : Dividende confirmé.